



# Demain n'attend pas

Comment le Canada peut véritablement  
changer le cours des choses

Le Canada est l'une des démocraties les plus saines et prospères au monde. Grâce à ses richesses naturelles, à des niveaux d'instruction élevés et à une bonne harmonie sociale, il a une occasion sans pareille de bâtir sa prospérité future sur des fondations de développement durable et de respect pour la Terre.

Pour plus d'information, visitez [nepasattendredemain.ca](http://nepasattendredemain.ca)



© 1986 WWF-Fonds Mondial pour la Nature  
symbole du panda; "WWF" et "living planet"  
Marques Déposées du WWF®



**Les Canadiennes et Canadiens sont fiers de leurs vastes régions sauvages, de leurs villes et métropoles où il fait bon vivre, de leur longue tradition d'action collective sur des questions telles que les soins de santé, et de leur rôle au sein de la collectivité mondiale.**

Ils s'inquiètent cependant de plus en plus de voir ce riche héritage leur glisser entre les doigts : la qualité de l'air et de l'eau se détériore, les milieux sauvages sont détruits par une exploitation incessante des ressources naturelles et les initiatives pancanadiennes visant à lutter contre l'un des plus grands fléaux de notre époque, le réchauffement planétaire, font du surplace tandis que nous nous dirigeons tout droit vers une catastrophe climatique.

Dans une récente étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) portant sur les 25 principaux indicateurs environnementaux, le Canada figure en avant-dernière position du classement des pays développés (28e sur 29). Lors des négociations internationales sur les changements climatiques menées en décembre 2007 à Bali, en Indonésie, le Canada et les États-Unis ont reçu conjointement le prix « Fossile de l'année » à titre de pays ayant cumulé le plus grand nombre de prix « Fossile du jour » – prix décernés aux pays ayant le plus contribué au piétinement des négociations.

En termes plus clairs, le Canada doit revoir de façon urgente ses initiatives visant à protéger son immense et important territoire.

Ce document établit une feuille de route pour redonner un but et une orientation claire aux initiatives canadiennes de protection de l'environnement. Il traduit les meilleures idées des personnes qui se consacrent à l'étude de moyens de vivre en plus grande harmonie avec la Terre. Il présente en outre plus de 30 grandes idées de mesures politiques pouvant favoriser un avenir plus viable et plus sain pour notre société. Enfin et surtout, il témoigne de la nécessité d'adopter une nouvelle approche qui reconnaît que le bien-être économique peut

aller de pair avec la protection de l'environnement et qu'il dépend étroitement des initiatives destinées à la préservation des richesses naturelles et d'un climat stable.

Le Canada figure parmi les pays les plus riches au monde en matière de PIB traditionnel, de capital naturel et de qualité de vie individuelle. Il n'a donc aucune excuse pour accuser un retard quand il est question de construire la prospérité sans nuire aux systèmes de survie de notre planète : eau et air propres et écosystèmes sains. En tant que pays, nous devons démontrer de façon beaucoup plus convaincante que nous sommes bien préparés à lutter contre les menaces mondiales comme le réchauffement planétaire.

Les Canadiennes et les Canadiens veulent que leur pays respecte ses engagements internationaux, qu'il s'agisse de préserver la biodiversité ou d'agir pour réduire de façon considérable les émissions de gaz à effet de serre. Ils veulent qu'il quitte ses pantoufles de colosse aux pieds d'argile – prompt à signer des ententes, mais lent à mettre en œuvre des solutions – et qu'il devienne un champion de l'action. Ils veulent ressentir une fierté à appartenir à un pays qui veille à protéger ses forêts, ses océans et ses voies navigables d'importance mondiale. Ils aspirent à ce que leur pays soit un modèle d'innovation et de leadership par ses initiatives axées sur la réduction des effets climatiques et des émissions. Mais surtout, ils veulent que leurs enfants, et les enfants de leurs enfants, héritent d'un monde viable.

Voici comment nous pouvons atteindre ces objectifs.

## **1. Ouvrir la voie à une nouvelle approche**

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. C'est bien simple, l'empreinte de carbone individuelle des Canadiennes et Canada est l'une des plus marquées au monde. Le Canada doit agir rapidement pour réduire son incidence sur le climat, notamment en augmentant son efficacité énergétique, en préservant ses richesses naturelles (dont ses forêts et ses espaces naturels), en élaborant de nouvelles technologies et de nouveaux procédés, et en offrant aux particuliers et aux entreprises la réglementation, les mesures incitatives et l'information dont ils ont besoin pour réduire leur empreinte de carbone.

En guise de première étape cruciale, le Canada doit imposer une taxe réaliste sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). L'établissement d'une taxe progressive, qui passera de 30 \$ par tonne d'émissions de CO<sub>2</sub> (ou l'équivalent – CO<sub>2</sub>e) en 2009 à 75 \$ par tonne en 2020, constitue le moyen le plus propre et efficace de signaler la gravité de la menace à laquelle nous faisons face ainsi que notre détermination à trouver des solutions.

La création d'une taxe réaliste sur les émissions de GES aidera le Canada à bâtir une économie propre et concurrentielle qui favorisera la

réduction de son incidence globale sur l'environnement. Elle permettra aussi au pays de regagner sa crédibilité en tant que participant constructif aux initiatives internationales visant à freiner le réchauffement planétaire et les catastrophes climatiques.

## 2. Principes liés à la durabilité de l'environnement

Les cinq principes suivants doivent devenir les clés de voûte des mesures et des politiques pendant le mandat du gouvernement élu à la prochaine élection fédérale.

1. **Précaution** – L'incertitude scientifique ne peut servir d'excuse à l'inaction en présence d'un risque de dommage irréversible à l'environnement, surtout quand sont à notre portée des solutions pouvant être avantageuses sur le plan économique, par exemple l'accroissement de l'efficacité énergétique.
2. **Pollueur-payeur** – Les pollueurs doivent être tenus responsables de leurs actions. Personne ne devrait avoir le droit de rejeter librement des gaz à effet de serre, des produits chimiques ou d'autres déchets dans l'environnement et de faire ensuite payer au climat, aux écosystèmes et aux collectivités les coûts réels de ces actions.
3. **Léguer à nos enfants un monde meilleur** – Les générations futures devraient avoir accès aux mêmes possibilités environnementales que nous. Les Canadiennes et Canadiens ont accepté ce principe pour s'attaquer à la dette publique; il est maintenant temps de l'appliquer à notre déficit environnemental grandissant en adoptant des approches préventives de lutte contre la pollution et en mettant en œuvre des mesures protectrices strictes pour les écoservices irremplaçables.
4. **Demander aux gouvernements de rendre des comptes sur l'état de l'environnement** – Nous devons être en mesure de mesurer les progrès par rapport aux objectifs environnementaux nationaux au moyen d'indicateurs clairs, et intégrer cette pratique sur une base systématique. Les Canadiennes et Canadiens doivent pouvoir accéder facilement à l'information sur les usines et aux données environnementales du gouvernement relatives aux installations et aux collectivités. Cet accès devrait être garanti par l'établissement d'une charte fédérale des droits environnementaux.
5. **Bonne citoyenneté mondiale** – En raison de la prospérité et des talents des Canadiennes et Canadiens, il n'existe pas d'excuse valable pour que le pays ne soit pas un chef de file mondial en matière de durabilité de l'environnement. En effet, le Canada devrait aider activement les pays en développement à devenir plus durables sur le plan de l'environnement en démontrant et en partageant avec eux des pratiques exemplaires. Le Canada doit contribuer aux initiatives environnementales internationales plutôt que de faire bande à part et d'entraver le progrès.



# énergie

L'exploitation des sables bitumineux contribue de façon importante au réchauffement planétaire.



**Le réchauffement planétaire constitue le plus grand défi auquel fait face l'humanité à l'heure actuelle.** Pour que le Canada puisse exercer son leadership en matière de changements climatiques, nous devons changer notre façon de produire et d'utiliser l'énergie.

En tant que pays nordique, le Canada est particulièrement vulnérable au réchauffement planétaire. Les paysages et les habitants de l'Arctique sont déjà gravement touchés par la hausse des températures. Les glaces marines de l'Arctique, qui étaient considérées comme permanentes, fondent : pour la première fois à l'été de 2007, le passage du Nord-Ouest était libre de glace. En outre, les animaux qui dépendent des écosystèmes de l'Arctique, par exemple les ours polaires, sont menacés de disparition, car leur milieu de vie subit des modifications telles qu'ils ne le reconnaissent plus. La durabilité des collectivités nordiques est également menacée.

À l'échelle mondiale, les changements climatiques non contrôlés peuvent dévaster des vies humaines par des pénuries d'eau, des famines causées par des mauvaises récoltes et la propagation de maladies. Ces répercussions pourraient perturber gravement l'économie mondiale et la sécurité des nations à la suite de la migration de millions de personnes à la recherche de meilleures conditions de vie. Le réchauffement planétaire est une crise humanitaire de même qu'une catastrophe environnementale.

Pour éviter des conséquences désastreuses, nous devons utiliser moins d'énergie pour répondre à nos besoins en adoptant des mesures d'efficacité et d'économie énergétiques et en nous tournant vers des sources d'énergie qui ne rejettent pas de carbone dans l'atmosphère. Nous devons en outre décentraliser notre système énergétique en passant de mégaprojets de production excessive à de petits projets locaux de production efficiente. L'énergie charbonnière et nucléaire – non durable et polluante – ne constitue pas la solution en matière d'approvisionnement énergétique et d'émissions de carbone. En effet, les besoins énergétiques du Canada peuvent être remplis grâce à des technologies qui n'entraînent pas un héritage toxique.

Chaque année au Canada, un quart des émissions de gaz à effet de serre connexes proviennent des moyens de transport. La technologie permet actuellement de doubler, voire de tripler, le rendement énergétique des véhicules personnels. Imaginons les économies d'essence réalisées si la nouvelle voiture moyenne utilisait quatre litres pour parcourir 100 kilomètres au lieu de huit. Imaginons des maisons utilisant 60 pour cent moins d'énergie de chauffage et de climatisation que les maisons actuelles, des maisons alimentées au moyen de systèmes d'énergie solaire fixés aux toits. Imaginons nos industries faisant figure de championnes mondiales en matière de solutions à la pollution par les gaz à effet de serre. Imaginons l'élimination progressive de l'électricité polluante – et de ses déchets radioactifs et toxiques – produite au moyen de charbon et de la fission nucléaire. Non seulement de telles mesures profiteraient au climat, mais nos collectivités seraient aussi en meilleure santé et notre économie serait plus durable. Ces solutions sont possibles si nous faisons des choix politiques judicieux.

En effet, le Canada a la possibilité de devenir une superpuissance dans le domaine de l'énergie durable. Pour y arriver, il doit agir rapidement et mettre en œuvre un vaste ensemble de mesures politiques, dont des taxes, des incitatifs, une réglementation et des programmes éducatifs, mesures grâce auxquelles les émissions de gaz à effet de serre pourront être réduites de 25 pour cent d'ici à 2020 et de 80 pour cent d'ici à 2050 par rapport aux niveaux de 1990.



## Programme d'action canadien en matière d'énergie

- D'ici à 2009, en guise d'élément central d'un plan d'action climatique, fixer un prix sur les émissions de GES. Commencer par un prix minimal de 30 \$ par tonne de CO<sub>2</sub>e en 2009, puis passer à 50 \$ par tonne d'ici à 2015 et à 75 \$ par tonne d'ici à 2020. Ce prix devrait être appliqué à grande échelle dans l'économie canadienne au moyen d'une taxe ou d'un système de plafonds et d'échanges pour les émissions de GES et d'un nombre grandissant de permis mis aux enchères. Dans un cas comme dans l'autre, les revenus tirés devraient être investis dans d'autres mesures visant à réduire les émissions de GES et servir également à absorber la hausse des coûts connexes pour les Canadiennes et Canadiens à faible revenu.
- Faire en sorte que le Canada réitère dès maintenant son engagement à faire des efforts véritables pour respecter ses obligations juridiques dans le cadre du Protocole de Kyoto conformément à la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Le Canada doit comprendre qu'il s'expose à des amendes s'il n'atteint pas les objectifs fixés en matière de réduction des émissions pour la période de 2008 à 2012.
- Affirmer immédiatement le leadership du Canada dans le cadre des négociations internationales sur le climat après 2012 en s'engageant à réduire de 25 pour cent les émissions nettes de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2020 et de 80 pour cent d'ici à 2050, et démontrer de façon convaincante les progrès réalisés. Dans les six mois, publier un plan d'action climatique décrivant des mesures permettant d'atteindre l'objectif de 2020 – réduction de 25 pour cent des émissions de GES par rapport au niveau de 1990 – et définissant des objectifs et des politiques fermes ainsi que des échéanciers de mise en œuvre pour chaque source importante de GES au Canada.
- Dans les six mois, adopter une stratégie sur l'énergie durable entièrement intégrée au plan d'action climatique. Cette stratégie doit être axée sur la transformation complète de l'économie canadienne de manière à maximiser l'économie d'énergie, l'efficacité énergétique et l'utilisation d'une énergie renouvelable à faible impact. Elle doit comprendre des objectifs de réduction de 20 pour cent de l'utilisation de l'énergie au Canada (par rapport au niveau de 2005) et d'accroissement de la capacité de l'énergie renouvelable ayant peu d'impact sur l'environnement à 35 000 mégawatts, tous deux à atteindre d'ici à 2020. Les éléments principaux suivants doivent figurer dans la stratégie.
  - Un plan d'action sur l'efficacité énergétique pour mettre en œuvre un ensemble coordonné de règles, d'incitatifs financiers, de mesures de renforcement des capacités et d'approvisionnement gouvernemental pour chaque secteur important consommateur d'énergie.
  - Des normes actualisées et réglementées de rendement énergétique destinées aux véhicules personnels mesurées par rapport aux principaux pays et répondant aux meilleures pratiques nord-américaines ou dépassant ces dernières.



- Un plan d'action sur l'énergie renouvelable qui offre des incitatifs financiers et des mesures de renforcement des capacités visant à faire du Canada un chef de file dans la production de sources d'énergie renouvelable – électricité, chauffage et carburant – ayant peu d'impact sur l'environnement d'ici à 2020.
- Un plan sur la responsabilité nucléaire qui comprend une réglementation exigeant la comptabilisation intégrale de l'énergie nucléaire et des installations d'élimination des déchets à long terme en tarifs d'électricité; la transition de la surveillance de la Commission canadienne de sûreté nucléaire de Ressources naturelles Canada (ce ministère se trouvant au cœur d'un conflit d'intérêt lié à la surveillance des ventes et à la sécurité des réacteurs) à Environnement Canada; et l'élimination des subventions directes et indirectes à l'énergie nucléaire.
- Établir immédiatement un objectif de neutralisation de l'utilisation du carbone dans les activités du gouvernement fédéral par l'amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles et des véhicules, des projets d'énergie renouvelable, l'évitement des déplacements en avion et des programmes de qualité de crédits d'émission de carbone.

## Pour plus d'information

- Pembina Institute (2007). *Analysis of the Government of Canada's April 2007 Greenhouse Gas Policy Announcement*.
- Greenpeace (2007). *[R]évolution énergétique – Vers un avenir énergétique propre et durable*.
- Greenpeace (2007). *The Economics of Nuclear Power*.
- Sierra Club du Canada (2007). *Planetary Citizen's Guide to the Global Climate Negotiations*.
- Sierra Club du Canada (2007). *Stopping Global Warming: Towards a Low-Carbon Canada*.
- Pollution Probe (2005). *Greenhouse Gas and Vehicle Fuel Efficiency Standards for Canada*.
- Fondation David Suzuki et Réseau action climat Canada (2002). *Kyoto et au-delà – La voie des faibles émissions vers l'innovation et l'efficience*.

# espèces et milieux sauvages

**Très peu d'endroits abritent encore aujourd'hui une aussi grande diversité de milieux sauvages – et d'espèces sauvages – qu'au Canada.** Or, face à l'accélération rapide des changements climatiques et aux pressions exercées pour élargir l'exploitation des ressources naturelles, nous devons agir vite pour préserver cet héritage naturel. Ces forêts et zones naturelles ont été baptisées le « Fort Knox du stockage de carbone » en raison des vastes réserves de carbone qu'elles abritent; elles doivent être protégées par un système étroit de parcs nationaux et d'autres zones protégées pour freiner l'accélération du réchauffement planétaire.

La forêt boréale canadienne, qui revêt une grande importance à l'échelle mondiale, subit déjà les effets du réchauffement planétaire : fonte du pergélisol, réduction de la croissance et de la survie des arbres et augmentation du nombre d'incendies et de dommages causés par les insectes. Les activités industrielles d'extraction des ressources, notamment l'exploitation forestière et l'exploration et la production pétrolière, intensifient ces effets. La protection des forêts vierges constitue un moyen efficace de réduire les agressions contre les espèces et d'assurer le maintien des importants services écologiques rendus par cette forêt, entre autres la propreté de l'air et de l'eau. En effet, l'une des meilleures façons de limiter les effets des changements climatiques sur les espèces et les milieux sauvages est de protéger de vastes réseaux de régions sauvages vierges pouvant protéger différents habitats et offrir aux espèces des possibilités de déplacement.

Les derniers gouvernements fédéraux ont accompli d'importants progrès en créant et en étendant des parcs nationaux, dont la réserve de parc national des Îles-Gulf, la réserve de parc national du Canada Nahanni et le parc national des Monts-Torngat. Des mesures de protection complètes et réglementées doivent cependant être établies dès que possible. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'inaliénabilité des terres pour la création d'un parc national aux environs du oriental du Grand lac des Esclaves et d'une réserve nationale de faune dans les terres Ts'ude niline Tu'eyeta a également permis de démontrer une approche préventive de protection des régions sauvages vierges avant que soient envisagées de nouvelles activités d'extraction des ressources. Or, ces régions ont besoin d'un suivi réglementé rapide et d'un engagement à long terme en matière de gérance.

Qui plus est, nous devons saisir l'occasion, tandis que nous le pouvons encore, d'établir un cadre de planification privilégiant la



Le caribou des bois est menacé par la perte d'habitat d'un bout à l'autre du Canada.

conservation des forêts boréales et des territoires nordiques, en particulier la vallée du Mackenzie, dont l'exploitation est trop vaste. Ces régions représentent notre dernière chance de nous « racheter » en répondant aux intérêts des collectivités, aux préoccupations en matière de conservation et aux besoins de survie de la faune avant de lancer des activités industrielles, le cas échéant.

La protection des espèces en péril constitue un autre rôle important du gouvernement fédéral. La promulgation de la Loi sur les espèces en péril en 2002 a été un grand pas en avant, mais sa mise en œuvre n'a pas été efficace jusqu'à maintenant. Il est nécessaire de déployer de plus grands efforts pour protéger efficacement les espèces répertoriées en dressant la carte de leurs habitats, en protégeant ces derniers et en élaborant des plans de rétablissement, s'il y a lieu.

Les forêts luxuriantes, les vastes marécages et les autres habitats naturels qu'abrite le Canada sont des zones de reproduction essentielles pour les oiseaux migrateurs, et le gouvernement fédéral est directement responsable de la conservation des oiseaux migrateurs conformément à la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs. Le renouvellement des investissements dans ce domaine est nécessaire pour annuler les récentes compressions dans ces activités d'importance mondiale. Le financement des réserves nationales de faune et des refuges d'oiseaux migrateurs doit également être accru substantiellement. De même, le Service canadien de la faune doit avoir à sa disposition les ressources requises pour mener à bien son mandat de protection de la faune d'un océan à l'autre.

Les espèces exotiques envahissantes, par exemple la salicaire pourpre, la moule zébrée, le longicorne brun de l'épinette et le longicorne asiatique, représentent une menace grandissante pour la faune et les habitats ainsi que pour l'économie du Canada. Les changements climatiques sont susceptibles d'accélérer la prolifération de ces espèces. Le gouvernement fédéral doit prendre des mesures plus strictes pour freiner leur invasion.

Enfin, à la lumière d'études scientifiques établissant maintenant un lien direct entre la santé physique et mentale et l'accès à des espaces verts, nous devons aussi protéger la nature dans les zones urbaines, offrir plus de possibilités d'activités en plein air et favoriser le contact des enfants avec la nature.

## Programme d'action canadien en matière d'espèces et de milieux sauvages

- Annoncer dès maintenant que le Canada protégera ses écosystèmes boréaux et arctiques en établissant des réseaux d'interconnexion des zones protégées et en mettant en œuvre des plans régionaux d'utilisation des terres dans les Territoires du Nord-Ouest avant d'approuver des projets industriels à grande échelle, notamment le projet gazier Mackenzie. Le Canada devrait établir un objectif visant à protéger un minimum de 50 pour cent de ses zones sauvages vierges dans le cadre d'initiatives globales d'utilisation des terres.
- D'ici à 2010, achever la mise sur pied du système canadien de parcs nationaux et veiller à leur intégrité écologique à long terme.
- D'ici à 2009, mettre en œuvre un mécanisme d'établissement des prix qui attribue une valeur adéquate au carbone stocké dans des écosystèmes vierges. Cette mesure favorisera à la fois la préservation de la biodiversité et la protection du climat.
- D'ici à 2009, annoncer un plan financé axé sur la mise sur pied et la gestion du réseau canadien des réserves nationales de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs et mettre à jour son cadre législatif et stratégique.
- Accélérer sans plus tarder l'exécution de la Loi sur les espèces en péril en mettant en œuvre en 2008 des stratégies de rétablissement et des plans d'action pour les espèces répertoriées avant 2007; assurer l'inclusion de cartes des habitats essentiels et des mesures de gestion préventive dans chacun des plans de rétablissement; amender la loi de manière à ce que la protection des habitats soit obligatoire pour les espèces en péril sur les terres fédérales.
- Annuler immédiatement la réduction des subventions au Programme des oiseaux migrateurs du Service canadien de la faune.
- En 2008, mettre en œuvre, grâce à un financement adéquat, la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.
- En 2008, annoncer la mise sur pied d'une initiative fédérale visant à aider les enfants à reprendre contact avec la nature en proposant des activités naturelles en plein air aux enfants de la quatrième à la sixième année.

### Pour plus d'information

- Greenpeace Canada (2007). *Les grands périls de la forêt boréale – Destruction en chaîne : rapport sur les principaux responsables du pillage d'une des dernières forêts anciennes du monde.*
- Fondation David Suzuki (2007). *Left off the List: A Profile of Marine and Northern Species Denied Listing under Canada's Species at Risk Act.*
- Environmental Defence (2004). *Next Stop, Extinction: A Report Card on the failure of Canadian governments to save endangered species.*
- Société pour la nature et les parcs du Canada (2007). *Recommendations for a Federal Nature Conservation Action Plan.*
- Nature Canada (2006). *Species at Risk Act: Three Years Later.*
- Pembina Institute (2005). *Counting Canada's Natural Capital: Assessing the Real Value of Canada's Boreal Ecosystems.*
- Nature Canada (2004). *Wildlife in Crisis.*

# océans



Les habitats marins doivent être mieux protégés.

**Les océans abritent de vastes réserves de carbone et exercent une influence énorme sur le climat.** Nous devons assurer la santé permanente des systèmes océaniques pour contrer les effets des changements climatiques, les océans constituant une source alimentaire mondiale importante et un réservoir de biodiversité. Si nous n'agissons pas devant les changements climatiques, l'acidité des océans augmentera (en raison de la hausse du  $\text{CO}_2$ ), les habitats marins seront moins productifs et le niveau des eaux montera, ce qui menacera les zones côtières et les basses terres insulaires.

Pour des espèces telles que le saumon, le réchauffement des océans ajoute au stress déjà causé par la surpêche. En fait, la surpêche constitue actuellement la plus grande menace à la biodiversité marine. Des études récentes démontrent que la majorité des gros poissons sont disparus. Toutefois, les activités humaines telles que l'aquaculture et le forage pétrolier côtier s'intensifient et créent de graves problèmes environnementaux pour les espèces océaniques.

Nous devons cesser de voir les océans comme de simples étendues d'eau. En effet, il s'agit d'écosystèmes complexes qui, à l'instar des systèmes terrestres, peuvent tirer parti d'une planification intelligente et de la création de zones protégées.

Malheureusement, le Canada avance à pas de tortue pour ce qui est de respecter ses engagements nationaux et internationaux en matière de protection de la vie marine. Le gouvernement fédéral



Le chalutage par le fond peut détruire les zones marines vulnérables.

doit passer d'efforts timides de protection des océans à un élan d'action vigoureux pour remplir ses engagements, notamment la constitution d'un réseau national d'aires marines protégées d'ici à 2012. Pour commencer, il faudrait accélérer la mise en œuvre de la Loi sur les océans par un financement adéquat.

Le Canada doit aussi agir contre la surpêche dans les eaux canadiennes et les répercussions graves des engins de pêche sur les habitats marins et les zones vulnérables. Le chalutage par le fond est une pratique particulièrement nuisible. Elle détériore de grandes aires d'habitats marins, rejette les poissons non voulus parmi les énormes prises et consomme plus de combustibles fossiles par tonne de poissons capturés que toute autre méthode de pêche.



## Programme d'action canadien en matière d'océans

- Interdire immédiatement le chalutage par le fond et d'autres formes dommageables de pêche dans les zones sensibles; interdire l'expansion du chalutage par le fond dans les zones non exploitées; limiter l'utilisation de cette pratique à des zones de pêche largement exploitées depuis des décennies.
- Réitérer immédiatement son engagement envers le moratoire sur le développement du pétrole et du gaz en mer et obtenir un moratoire sur la circulation des pétroliers et des navires de gaz naturel liquéfié (GNL) sur la côte britanno-colombienne.
- Fonder immédiatement la politique en matière d'aquaculture sur la meilleure information scientifique reconnue à l'échelle internationale pour veiller à la protection des espèces et des écosystèmes locaux.
- Accélérer la mise en œuvre de la Loi sur les océans par un financement adéquat.
- D'ici à 2010, faire en sorte que les zones d'importance écologique le long des côtes canadiennes reçoivent une protection provisoire contre les pratiques industrielles qui menacent leur intégrité écologique jusqu'à ce que des zones marines protégées soient mises en place.
- D'ici à 2011, mener à leur terme les cinq initiatives de planification de la gestion des écosystèmes marins actuellement en cours et définir les régions marines sur lesquelles porteront les prochaines initiatives de planification qui déboucheront sur un zonage complet des océans.
- D'ici à 2012, mettre sur pied, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, un réseau national de zones marines protégées dans les océans Arctique, Atlantique et Pacifique et les Grandes Lacs.

## Pour plus d'information

- Greenpeace (2008). *Une industrie mise au défi : vers une aquaculture durable*.
- Fondation David Suzuki (2007). *Dragging our Assets: Toward an Ecosystem Approach to Bottom Trawling in Canada*.
- Société pour la nature et les parcs du Canada (2007). *Recommendations for a Federal Nature Conservation Action Plan*.
- WWF-Canada (2007). *Whales in Hot Water? The Impact of a Changing Climate on Whales, Dolphins and Porpoises*.
- WWF-Canada (2006). *A Policy and Planning Framework for Marine Protected Area Networks in Canada's Oceans*.
- WWF-Canada (2006). *Marine Ecosystem Conservation for New England and Maritime Canada: A Science-Based Approach to Identifying Priority Areas for Conservation*.



# eau



Nous devons mieux protéger les sources d'eau potables en raison du réchauffement planétaire.

**Le Canada abrite quelques-unes des ressources d'eau douce les plus importantes au monde.** Cependant, en raison du réchauffement planétaire, nous ne pouvons pas continuer de tenir ces ressources pour acquises. Par exemple, des températures plus chaudes pourraient causer la prolifération d'algues toxiques et des niveaux d'eau plus bas augmenter le risque de contamination des écoulements urbains et d'érosion des sols ruraux.

Dans les chaînes de montagnes de l'Alberta, les glaciers et les accumulations de neige qui servent de « réservoirs surélevés » pour les Prairies reculent déjà, et les niveaux d'eau du secteur supérieur des Grands Lacs baissent d'année en année. Des spécialistes prédisent que ces changements s'accéléreront dans un climat plus chaud et plus sec. Parallèlement, les espèces envahissantes, les polluants organiques persistants, les modulateurs endocriniens et le tarissement des nappes ont tous une incidence sur l'approvisionnement en eau. La menace d'exportation d'eau en vrac et de diversion d'eau vers les États-Unis a également grandi au cours des dernières années.

De l'eau propre et en abondance est nécessaire pour assurer la santé des Canadiennes Canadiens ainsi que de l'économie du pays. En effet, l'eau constitue une ressource vitale pour la production industrielle et agricole, le secteur de l'énergie, le tourisme et les loisirs.

Nous devons veiller à ce que le discours du Trône d'octobre 2007, dans le cadre duquel le gouvernement fédéral s'est engagé à mener une consultation sur l'avenir de l'eau à l'échelle du Canada, mène à l'établissement d'une stratégie pancanadienne stricte et exhaustive en matière d'eau.

## Programme d'action canadien en matière d'eau

- D'ici à 2010, établir, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les Premières nations et les organismes communautaires, une stratégie globale en matière d'eau à l'échelle du Canada. Cette stratégie devrait comprendre les éléments principaux suivants.
  - Une *Loi sur l'eau durable* pour préserver les ressources en eau par l'adoption de mesures comme des normes d'économie des ressources en eau pour les appareils électroménagers, des normes plus strictes en matière d'exportation d'eau en vrac ainsi que la protection et la récupération des eaux vulnérables faisant face à des menaces urgentes, par exemple les Grands Lacs, l'océan Arctique et la Baie de Fundy.
  - Une *Loi sur l'eau potable* garantissant à tous les Canadiens l'accès à de l'eau potable et des normes fédérales ayant force obligatoire en matière de qualité de l'eau potable.
  - Des plans d'action pour protéger les nappes souterraines et pour assurer l'approvisionnement en eau potable des collectivités des Premières nations et inuites.
  - La prévention des conflits de compétence en matière d'eau par le rétablissement de la Commission mixte internationale et la création d'un processus de résolution des conflits fédéraux-provinciaux-territoriaux favorisant la conclusion d'ententes justes et durables.

### Pour plus d'information

- Association canadienne du droit de l'environnement, Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement, Ecojustice Canada, Environmental Defence Canada, Union Saint-Laurent Grands Lacs, Sierra Club du Canada (2007). *Great Lakes Blueprint: A Canadian Vision for Protecting and Restoring the Great Lakes and St. Lawrence River Ecosystem*.
- Gordon Water Group of Concerned Scientists and Citizens (2007). *Changing the Flow: A Blueprint for Federal Action on Freshwater*.
- Ecojustice Canada. *The Great Lakes Sewage Report Card, 2006*.
- Environmental Defence (2007). *Up to the Gills: Pollution in Great Lakes Fish*.
- Pollution Probe (2006). *Towards a Vision and Strategy for Water Management in Canada*.
- Ecojustice Canada (2006). *Waterproof 2: Canada's Drinking Water Report Card*.
- Ecojustice Canada (2004). *National Sewage Report Card III*.

# alimentation et agriculture

Les agriculteurs canadiens peuvent jouer un grand rôle en offrant des choix alimentaires sains.



**Des pommes du Chili, de l'agneau de la Nouvelle-Zélande, des poivrons d'Israël emballés individuellement...** La mondialisation de l'agriculture nous donne accès à une plus grande variété d'aliments, mais elle entraîne aussi d'énormes rejets de gaz à effet de serre.

L'agriculture industrielle nécessite l'utilisation d'engrais et de pesticides énergivores, un transport longue distance et de gigantesques volumes d'eau pour l'irrigation. De même, l'exploitation d'élevages intensifs produit de grandes quantités de gaz à effet de serre, dont le méthane provenant du bétail et des déchets, et du dioxyde de carbone découlant de la consommation de combustibles fossiles.

Parallèlement, l'utilisation de pesticides augmente rapidement au Canada : trois quarts des terres cultivées sont maintenant traitées avec des pesticides. Au moins 60 pesticides dont l'utilisation a été approuvée au Canada sont interdits ailleurs en raison des risques qu'ils comportent pour la santé et l'environnement.

Aujourd'hui, la production d'aliments et de produits énergétiques connexes va en augmentant. La production d'éthanol nécessitant du maïs et de la canne à sucre, le prix de ces denrées de base augmente et des pénuries sont imminentes. La production d'éthanol cellulosique à partir de déchets agricoles ou de mauvaises herbes présente un potentiel plus prometteur, mais la demande de matières premières et les incidences sur les sols et les eaux devront être étroitement gérées.



Les Canadiennes et Canadiens ont le droit d'être mieux informés sur la composition des aliments qu'ils consomment.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre agricoles, le gouvernement fédéral devrait encourager la consommation d'aliments produits localement, en particulier les aliments biologiques, qui ne nécessitent pas l'utilisation d'engrais et de pesticides énergivores. L'un des moyens les plus simples de soutenir l'agriculture locale est de défendre vigoureusement le système de gestion de l'approvisionnement en produits laitiers, en œufs et en volaille dans le cadre des négociations liées au commerce international.

Les pesticides interdits dans les autres pays de l'OCDE devraient être éliminés progressivement. Le gouvernement fédéral devrait également établir une politique d'étiquetage obligeant l'inscription des renseignements suivants sur les étiquettes des produits alimentaires : éléments nutritifs, pays d'origine, pratiques de commerce équitable, normes biologiques et organismes génétiquement modifiés (OGM).

## Programme d'action canadien en matière d'alimentation et d'agriculture

- Ordonner immédiatement le retrait progressif des pesticides déjà interdits dans les autres pays de l'OCDE.
- Défendre le système canadien de gestion de l'approvisionnement en produits laitiers, en œufs et en volaille dans le cadre des négociations en matière de commerce international.
- D'ici à 2010, mettre en œuvre une politique d'étiquetage obligatoire dans le cadre de laquelle les renseignements suivants doivent être inscrits : éléments nutritifs, pays d'origine, pratiques de commerce équitable, normes biologiques et organismes génétiquement modifiés (OGM).
- D'ici à 2012, mettre en œuvre un programme complet visant à favoriser l'agriculture biologique et la production et la consommation d'aliments produits localement et à montrer aux Canadiennes et Canadiens les avantages liés à l'adoption d'un régime faible en viande.

### Pour plus d'information

- Greenpeace (2008). *Comment l'agriculture peut contribuer à la lutte aux changements climatiques.*
- Fondation David Suzuki (2004). *La durabilité en une génération : une nouvelle vision pour le Canada.*

# santé humaine et produits chimiques toxiques



Le Canada doit adopter une approche préventive en matière de produits toxiques.

**Les contaminants de l'environnement présents dans l'air, l'eau et les aliments ont des incidences négatives énormes sur la santé des Canadiennes et Canadiens.** Un lien a en effet été établi entre l'exposition à ces contaminants et des maladies telles que le cancer, l'asthme et la maladie d'Alzheimer, ainsi que les troubles du développement, les déficiences congénitales et les problèmes de reproduction. Selon Santé Canada, les coûts directs liés aux soins de santé et à la perte de productivité causée par des facteurs environnementaux se situent entre 46 et 52 milliards de dollars par année.

À l'heure actuelle, de nombreuses lois et politiques canadiennes en matière de santé et d'environnement sont plus permissives que les lois et politiques correspondantes en vigueur dans d'autres pays. Voici quelques exemples.

- Le Canada n'a pas encore établi de normes nationales ayant force obligatoire en matière de qualité de l'air et de l'eau potable.
- Le Canada autorise l'utilisation de pesticides que d'autres pays ont interdits pour des raisons de santé et d'environnement.
- Le Canada autorise un niveau plus élevé de résidus de pesticides sur les aliments.
- Le Canada n'a pas établi une réglementation efficace concernant les substances toxiques comme les éthers diphenyliques polybromés (EDPB), les phtalates et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).





- La réglementation canadienne en matière de substances toxiques comme le radon, le plomb, le mercure, l'arsenic et l'amiante est plus permissive.

Les enfants sont particulièrement vulnérables à l'exposition continue aux polluants atmosphériques, aux contaminants alimentaires et aux substances toxiques présentes dans les produits de consommation. Parallèlement, on dispose de données sans équivoque montrant un lien entre la hausse des maladies respiratoires infantiles, dont l'asthme, et la pollution intérieure et extérieure. Bien que le plomb et le mercure soient très nocifs pour le développement du cerveau, le Canada a refusé de signer un traité international visant à réduire le risque que pose le mercure dans l'environnement mondial.

Le gouvernement fédéral doit adopter une approche préventive prévoyant l'élimination progressive des substances dangereuses connues et l'établissement de limites juridiques d'exposition aux substances toxiques présentes dans les produits de consommation. Il doit notamment interdire l'utilisation non essentielle des substances reconnues comme nuisibles ou ordonner l'élimination progressive de celles-ci s'il existe des solutions de rechange sûres, et ne lever ces restrictions que s'il existe des preuves crédibles démontrant que ladite substance peut être utilisée en toute sécurité ou rejetée dans l'air dans des conditions réelles rigoureuses.

Enfin, il est temps d'envisager la création d'une charte canadienne des droits environnementaux. Cette charte reconnaîtrait le droit à un environnement propre pour tous. Elle favoriserait les valeurs de la transparence, l'accès à l'information, l'imputabilité, la participation du grand public au processus de prise de décision et l'exécution adéquate de la loi. Elle offrirait également aux Canadiennes et Canadiens d'autres outils pour exiger le respect de la loi par le gouvernement fédéral quand ce dernier n'agit pas.



## Programme d'action canadien en matière de santé humaine et de produits chimiques toxiques

- Mettre immédiatement en œuvre le principe de la précaution en établissant une réglementation sur les produits chimiques toxiques dans le plan fédéral de gestion des produits chimiques. Entre autres, interdire l'utilisation non essentielle des substances reconnues comme nuisibles ou ordonner l'élimination progressive de celles-ci s'il existe des solutions de rechange sûres; ne lever ces restrictions que si des preuves crédibles sont présentées sur l'utilisation ou le rejet dans l'air sécuritaire de ladite substance.
- Interdire immédiatement l'utilisation des produits chimiques, notamment les éthers diphenyliques polybromés (EDPB) et le bisphénol A, s'il existe à la fois des preuves d'une nocivité potentielle et des produits de substitution plus sûrs. Offrir aux entreprises un soutien sous forme de programmes de recherche, de partage d'information et d'ajustement à mesure qu'elles adoptent des produits de substitution à risque moins élevé.
- D'ici à 2009, modifier la Loi canadienne sur la protection de l'environnement pour y inclure les recommandations du rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes publié en avril 2007.
  - À l'instar de la nouvelle réglementation de l'Union européenne en matière de produits chimiques, il doit incomber aux entreprises et non au gouvernement de démontrer l'innocuité des produits chimiques qu'elles utilisent.
  - Établir une loi obligeant les entreprises à communiquer les données relatives aux effets de leurs produits chimiques sur la santé et l'environnement.
  - Assurer la protection efficace du bassin des Grands Lacs par le financement des travaux de recherche et des activités de surveillance, l'établissement d'un groupe d'experts chargé de rendre des comptes au gouvernement sur les activités de nettoyage, et la création d'une réglementation relative aux substances sujettes à la quasi-élimination telles que la Commission mixte internationale les a définies.
  - S'il existe des preuves scientifiques de la toxicité d'une substance particulière, exiger la prise de mesures immédiates pour limiter le risque que pose cette dernière pour la santé humaine.
- D'ici à 2008, établir des objectifs nationaux et régionaux de réduction des émissions de polluants nocifs, par exemple les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, les composés organiques volatils et la matière particulaire, selon des normes strictes de qualité de l'air afin de protéger l'environnement et la santé humaine, en particulier celle des groupes vulnérables comme les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de troubles respiratoires.

- D'ici à 2010, adopter une charte des droits environnementaux qui :
  - établira le droit des citoyens à un environnement sain;
  - exigera du gouvernement fédéral qu'il s'engage auprès de la population à gérer et à protéger l'environnement pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures;
  - permettra aux Canadiennes et aux Canadiens de prendre des mesures contre le gouvernement si ce dernier ne respecte pas ses engagements en matière de protection de l'environnement;
  - assurera un accès raisonnable à l'information sur l'environnement pour que les citoyens puissent prendre des décisions éclairées sur les moyens les plus efficaces de protéger leur environnement local;
  - établira le droit des citoyens à participer au processus de prise de décisions environnementales.

## Pour plus d'information

- Pollution Probe (2007). *Not That Innocent: A Comparative Analysis of Canadian, European Union and United States Policies on Industrial Chemicals*.
- Fondation David Suzuki (2007). *Prescription pour un Canada en santé – En route vers une stratégie nationale de santé environnementale*.
- Greenpeace (2007). *Guide pour une high-tech responsable*.
- Pollution Probe (2005). *Child Health and the Environment - A Primer*.
- Environmental Defence Canada (2005). *Toxic Nation: A Report on Pollution in Canadians*.

# signaux économiques

**Les Canadiennes et Canadiens reconnaissent aujourd'hui que l'économie et l'environnement ne vont pas l'un sans l'autre.** En effet, nous payons un prix quand l'air pollué fait diminuer la productivité de la main-d'œuvre et augmenter les coûts des soins de santé. De même, nous payons un prix quand nous devons nettoyer des sites contaminés. Du coup, nous gaspillons argent et énergie.

L'une des raisons pour lesquelles les problèmes environnementaux comme la mauvaise qualité de l'air et l'accélération des changements climatiques persistent est parce que nous ne payons pas tous les coûts environnementaux et sociaux liés aux produits et aux services que nous achetons. Par exemple, le fait de ne pas payer pour les effets climatiques des combustibles fossiles avantage injustement les automobiles par rapport aux transports en commun; la non-reconnaissance des coûts environnementaux liés à l'utilisation de pesticides et d'engrais donne l'impression que les aliments biologiques sont plus coûteux qu'ils le sont en réalité; les énergies solaire et éolienne sont propres, mais rivalisent avec le charbon, dont les émissions mortelles ne sont pas incluses dans le prix de l'électricité.

Comme si cela ne suffisait pas, nos politiques fiscales encouragent un comportement économique préjudiciable à l'environnement et au climat en soutenant le développement conventionnel, par exemple les sables bitumineux, plutôt que des approches plus durables. Ces subventions sont à la fois coûteuses sur le plan économique et non durables sur le plan environnemental.

Plus que tout autre problème, les changements climatiques témoignent des coûts économiques de la dégradation de l'environnement. Dans le cadre d'une étude détaillée portant sur l'aspect économique du réchauffement planétaire, M. Nicholas Stern, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, prédit un ralentissement de l'économie si les pays riches et en émergence n'investissent pas immédiatement dans la protection du climat. « Nos actions d'aujourd'hui et des prochaines décennies pourraient causer de grandes perturbations dans les activités économiques et sociales de la seconde moitié de ce siècle et du siècle suivant, d'une ampleur semblable à celles provoquées par les guerres mondiales et la dépression économique de la première moitié du XXe siècle. »

De même, dans son rapport consultatif intitulé *2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission*, la Table

ronde nationale sur l'environnement et l'économie souligne que « grâce à une politique sur les changements climatiques qui permet des réductions rentables des émissions par un prix des émissions à large assise et dans un monde où les principaux partenaires commerciaux du Canada s'engagent envers des réductions importantes semblables des émissions de GES, il est raisonnable de conclure que l'économie canadienne continuera de bien se porter puisque l'incidence est relativement limitée sur la croissance économique ». Le rapport conclut que sur une période de 43 ans, d'une à deux années de croissance économique se perdront pendant la transition vers une économie plus durable.

## Programme d'action canadien en matière d'économie

- Dans le budget de 2008, commencer à déplacer le fardeau fiscal fédéral des activités désirables (par exemple, les économies, le revenu et l'investissement) vers les activités nuisibles à l'environnement, en instaurant les mesures suivantes.
  - Fixer un prix sur le carbone au moyen de taxes ou d'un système de plafonds et d'échanges pour les émissions de GES et utiliser les recettes pour financer les dépenses environnementales tout en protégeant les Canadiennes et Canadiens à faible revenu.
  - Augmenter les taxes sur l'exploitation des ressources naturelles vierges et employer les recettes pour favoriser l'utilisation de matériaux recyclés.
  - Raccourcir immédiatement de deux années la période du retrait progressif de la déduction pour amortissement accéléré accordée au secteur de l'exploitation des sables bitumineux.
  - Réduire les subventions actuelles accordées aux industries minière, pétrolière et gazière et s'engager à ne pas accorder de nouvelles subventions et d'incitatifs fiscaux pour les projets miniers, pétroliers ou gaziers, comme le projet gazier Mackenzie.

## Pour plus d'information

- Coalition du budget vert (2007). *Recommandations relatives au budget 2007 : des moyens pour rendre le Canada plus vert.*
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (2007). *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission.*
- Stern, Nicholas (2007). *Stern Review on the Economics of Climate Change.*
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (2002). *Vers un programme canadien d'écologisation de la fiscalité : les premiers pas.*

# conclusion

À l'heure actuelle, l'empreinte humaine laissée sur l'environnement par la consommation et le gaspillage des ressources dépasse la capacité des écosystèmes à assurer le maintien d'un niveau de vie acceptable pour tous dans un monde de plus en plus peuplé. Voilà le défi fondamental à relever en ce XXI<sup>e</sup> siècle. Cette situation est insoutenable, voire dangereuse. Plus nous tarderons à mettre en œuvre les politiques nécessaires, plus la facture environnementale, sociale et économique sera salée. Nous devons agir dès maintenant.

Le niveau de vie élevé du Canada tient à plus d'un égard à l'adoption de pratiques non durables. En tant que pays ayant prospéré aux dépens de l'environnement, nous avons la responsabilité morale et économique de contribuer à une grande part des solutions.

Le Canada se trouve dans une position privilégiée par rapport à bon nombre de pays pour faire la transition vers une économie plus durable. Nous possédons les ressources et l'ingéniosité requises pour aider les citoyens et les entreprises à effectuer ce passage. De plus, nous comptons des citoyens et des dirigeants prévoyants et conscients de ce que le pays pourrait perdre si nous ne changeons pas nos façons de faire. En effet, la question n'est pas de savoir si nous amorcerons cette transition, mais bien quand – et si elle sera planifiée ou menée en panique face à une catastrophe environnementale grandissante comme les changements climatiques non contrôlés.

## Organismes signataires

Société pour la nature et les parcs du Canada

Fondation David Suzuki

Ecojustice

Environmental Defence

Équiterre

Greenpeace Canada

Nature Canada

Pembina Institute

Pollution Probe

Sierra Club Canada

WWF-Canada



## Remerciements

Ce document a été préparé par la Société pour la nature et les parcs du Canada, la Fondation David Suzuki, Ecojustice, Environmental Defence Canada, Équiterre, Greenpeace Canada, Nature Canada, Pembina Institute, Pollution Probe, le Sierra Club Canada et WWF-Canada. Nous tenons à remercier la Fondation de la famille J.W. McConnell pour son généreux appui à cette initiative. Merci également aux auteurs, Brad Cundiff, Stephen Hazell, Francois Bregha et Alanna Mitchell, ainsi qu'à l'équipe de concepteurs Lisa Rebnord.